



HAL
open science

Licence professionnelle Gestionnaire des espaces naturels de loisirs

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestionnaire des espaces naturels de loisirs. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02039004

HAL Id: hceres-02039004

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039004v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestionnaire d'espaces naturels de loisirs

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Aménagement du territoire et urbanisme*, spécialité *Gestionnaire d'espaces naturels de loisirs* est portée par l'UFR de géographie, Institut de Géographie Alpine de l'Université Joseph Fourier à Grenoble, l'enseignement en étant délocalisé au CERMOSEM, domaine Olivier de Serres, à Mirabel en Ardèche. Ouverte en 2000, elle a pour objectif de former des gestionnaires d'espaces naturels de loisirs se situant à l'interface des usagers et des structures gestionnaires, à la fois médiateurs et animateurs d'une politique de gestion, d'aménagement et de développement des territoires récréatifs.

Le cursus de formation, d'environ 500 heures de présentiel + projet tuteuré et stage, est construit sur cinq unités d'enseignement aux intitulés clairs et parlants. C'est une formation à taille humaine de moins de 20 personnes, ouverte et avec publics mixtes puisque les étudiants en formation continue représentent un tiers des effectifs.

Avis du comité d'experts

Les enseignements proposés correspondent bien aux compétences et métiers visés. Il semble néanmoins manquer quelques contenus portant sur les loisirs proposés dans ces espaces. Le cursus partage un tronc commun de trois unités d'enseignement (UE) avec une spécialité *Concepteur de produits touristiques patrimoniaux*, concernant la méthodologie de projet, les outils et méthodes de diagnostic de territoire et la valorisation du patrimoine. L'approche pédagogique est variée, alternant avec justesse cours théoriques, mises en situation, séquences d'ouverture, etc. Elle inclut divers travaux individuels ou en sous-groupes, mais également en groupe complet pour un diagnostic de territoire. L'ensemble est donc extrêmement concret. Le stage professionnalisant de 12 semaines minimum requiert la participation à un projet de développement d'activité au sein d'une organisation, avec soutenance de mémoire final.

Le lieu d'accueil bénéficie d'infrastructures importantes telles que auditorium, hébergement, restauration, et la présence du centre de recherche CERMOSEM ne peut être que bénéfique. La distance élevée par rapport au siège de l'université (environ 160 km) peut néanmoins constituer un handicap tant pour les étudiants que pour les intervenants, au niveau du suivi et des interactions qui ne peuvent être que sporadiques pour plusieurs d'entre eux.

L'inscription de la formation dans son environnement socio-économique paraît très pertinente, eu égard aux particularités socio-géographiques et socio-économiques de son territoire. De nombreux partenariats ont été établis avec des structures diversifiées, par exemple le Ministère de l'Agriculture, le conservatoire d'espaces naturels, des communautés de communes... Originale à ses débuts en 2000, cette formation doit aujourd'hui faire face à une concurrence croissante, tant régionale que nationale.

L'équipe pédagogique est équilibrée. Plus de 200 heures sont assurées par des professeurs et maîtres de conférences, et les compétences des professionnels associés (35-40 % en volume horaire) sont bien en phase avec les objectifs recherchés. Il serait sans doute souhaitable d'accroître la part d'intervenants du secteur privé. Le pilotage est assuré par un enseignant-chercheur, de manière concertée grâce à de nombreuses réunions pédagogiques et des lieux de rencontre et d'échange, par exemple un forum biennal avec les professionnels.

L'effectif est légèrement croissant dans le temps, mais de taille relativement faible puisqu'il se situe entre 14 et 18 étudiants par an. Environ 2/3 des inscrits viennent de BTS, à parité BTS agricoles et BTS tourisme. L'ouverture à la formation continue (1/3 des effectifs) est importante et prouve l'intérêt et la reconnaissance de la formation dans les milieux professionnels.

Le taux de réussite est très bon, aux alentours de 90 %. Les poursuites d'études sont plutôt faibles soit une à deux personnes par an. Les études d'insertion sont bien documentées, montrant des métiers exercés diversifiés, preuve d'une bonne formation permettant l'adaptabilité des diplômés au marché de l'emploi ; le taux d'insertion d'environ 75 % est perfectible, d'autant plus que le taux de CDD et de travail à temps partiel est relativement élevé. Cela peut être lié aux caractéristiques des métiers et du secteur socio-économique visés ; il y a sans doute néanmoins un effort à fournir en termes d'aide à l'insertion. Des contrats d'alternance pourraient être une opportunité à saisir.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La présence de six professeurs et maîtres de conférences dans la formation, assurant un nombre d'heures important, permet aux étudiants de bénéficier des derniers progrès du domaine en termes de recherche. Il n'y a pas de formation à la recherche en dehors du mémoire tuteuré, ce qui est relativement normal pour une licence professionnelle.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le nombre d'intervenants professionnels et les volumes d'heures assurés (35 à 40 %) sont importants, et les choix pertinents eu égard aux matières dispensées. Les étudiants sont à plusieurs reprises au cours du cursus placés dans des situations professionnelles « concrètes », par exemple des événementiels de territoire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La variété et le nombre des mises en situation via les projets collectifs menés sont intéressants. Le stage, 3 fois 4 semaines, soit 12 réparties entre janvier et mai, est d'une temporalité pertinente pour le domaine concerné. Le processus de suivi est adapté.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'y a pas réellement d'ouverture de la formation vers la dimension internationale. On aurait pu attendre que tant d'un point de vue des étudiants (échanges, proposition d'étudiants étrangers venant en formation...) que des enseignements (ouverture sur les dimensions internationales de la gestion des espaces naturels), cette dimension puisse trouver sa place. C'est un point à développer.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement d'étudiant est prioritairement régional, mais s'ouvre aussi au niveau national. La place des étudiants issus de BTS est largement majoritaire. Les effectifs de formation continue sont relativement stables, par contre les effectifs de formation initiale progressent, ce qui peut être le signe d'une réussite croissante, si tant est que le nombre de candidats augmente également dans les mêmes proportions.</p> <p>Lors de l'entretien préalable au recrutement, des conseils personnalisés de mise à niveau sont donnés aux candidats.</p> <p>Chaque étudiant se voit assigner un tuteur pédagogique référent pour l'année. Les travaux en commun sont encouragés. Un soutien en informatique est organisé pour ceux qui en ont besoin.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont variées (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets tuteurés, rencontres de professionnels, opérations terrain). Le numérique a une place importante dans les enseignements de cartographie et d'analyse du paysage notamment. Les étudiants ont accès à un serveur d'autoformation contenant divers supports : cours, formation à distance, documents et textes officiels des domaines concernés, carnet d'adresses de structures, mémoires des années précédentes.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Elle est variée et en cohérence avec les modalités pédagogiques. La part dévolue au contrôle continu favorise la réussite des étudiants.</p>

<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'accompagnement par un tuteur référent, la proximité sur le site du Pradel sont des éléments positifs pour suivre régulièrement l'acquisition de compétences. L'évaluation finale au travers du mémoire est un élément fort de cette évaluation.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La réalisation d'enquêtes annuelles tant par l'observatoire de l'université que par l'équipe pédagogique est un gage de sérieux du suivi. L'organisation d'un forum associant les anciens diplômés est un élément complémentaire. On ne dispose néanmoins pas d'information sur l'aide à l'insertion qui est fournie aux diplômés, ni sur leur contribution aux enseignements ou à l'évolution de la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le nombre de réunions et conseils, et la participation des professionnels, permettent d'assurer la qualité et un pilotage en phase avec l'évolution du milieu socio-économique. Il faudrait formaliser une structure de conseil de perfectionnement.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une bonne cohérence pédagogique, impliquant largement les professionnels.
- L'organisation sur site privilégié du Pradel, tant d'un point de vue géographique que du point de vue de la recherche.
- Un nombre significatif d'étudiants en formation continue.
- Une bonne adaptabilité des diplômés à un marché de l'emploi qui semble difficile.

Points faibles :

- Le manque d'ouverture internationale.
- Un profil de candidats insuffisamment diversifié.
- la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme ne sont pas renseignées.

Conclusions :

Cette licence professionnelle est globalement de bonne qualité, associant heureusement des enseignants-chercheurs investis et des professionnels nombreux pour une formation riche, variée et professionnalisante tant dans ses contenus que ses pratiques. Elle bénéficie d'une bonne intégration dans le milieu socio-économique, même si celui-ci apparaît comme peu porteur du point de vue des débouchés. L'ouverture internationale devrait être développée, de même que la recherche de profils nouveaux à l'entrée, et l'aide à l'insertion des diplômés à la sortie de la formation. Il faut rester vigilant afin d'éviter que la présence sur le site du Pradel ne se traduise par une forme de cloisonnement et d'isolement.

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Gestionnaire des espaces naturels de loisirs

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous n'avons relevé ni erreurs factuelles ni erreurs d'interprétations.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

